



Communiqué de presse

DESIGNATION D'UN ENVOYE SPECIAL PAR LA COMMISSION EUROPEENNE POUR LA LIBERTE DE RELIGION OU DE CROYANCE

18/12/2022

La Commission européenne vient d'annoncer la désignation de M. Frans van Daele, comme « envoyé spécial pour la liberté de religion ou de croyance ».

Les associations laïques européennes signataires regrettent que leur demande de modifier l'intitulé de cet « **envoyé pour la liberté de religion ou de croyance** » ce qui ne concerne que ceux qui professent une religion, en « **envoyé spécial pour la liberté de pensée, de conscience et de religion** » n'ait pas été retenue. Nous réaffirmons que chaque fois l'utilisation de cet intitulé conduit inévitablement à oublier la liberté de conscience de tous pour ne prendre en compte que la liberté religieuse de quelques-uns. Nous rappelons d'ailleurs que c'est la liberté de pensée de conscience et de religion que l'union européenne a choisi de défendre comme un droit fondamental des êtres humains.

Par le passé, nous avons connu un envoyé spécial qui limitait son intervention à l'encouragement au dialogue interreligieux, sans tenir compte des oppressions qui s'exerçaient sur des libres penseurs.

Si des minorités religieuses sont opprimées de par le monde (chrétiens, Ouighours...), il en va de même pour les athées, agnostiques et indifférents aux religions, souvent discriminés, menacés d'emprisonnement ou même de mort.

Les associations laïques espèrent vivement que M. van Daele aura à cœur de maintenir l'équité de traitement entre tous les êtres humains et de combattre toutes les discriminations qui s'exercent en raison de croyances religieuses ou de convictions philosophiques. Elles déclarent leur volonté de coopérer avec lui, convaincues qu'il entendra leur demande d'élargissement de la mission.

Signataires

EGALE (Égalité-Laïcité-Europe)

Association Européenne de la Pensée Libre (AEPL)

Contacts :

Martine Cerf, secrétaire générale d'EGALE, secretairegene@egale.eu

Guy T'hooft, président de l'AEPL, info@aepi.eu



Press release

APPOINTMENT OF A SPECIAL ENVOY FOR FREEDOM OF RELIGION OR BELIEF OF THE EUROPEAN COMMISSION

18/12/2022

The European Commission has just announced the appointment of Mr. Frans van Daele as "Special Envoy for Freedom of Religion or Belief".

The European secular associations signatories regret that their request to change the title of this "**envoy for freedom of religion or belief**", which concerns only those who profess a religion, to "**special envoy for freedom of thought, conscience and religion**" has not been accepted. We reaffirm that every time this title is used, it inevitably leads to forgetting the freedom of conscience of all and only considering the religious freedom of a few. We recall that it is freedom of thought, conscience, and religion that the European Union has chosen to defend as a fundamental human right.

In the past, we have known a special envoy who limited his intervention to encouraging inter-religious dialogue, without taking into account the oppression of free thinkers.

If religious minorities are oppressed throughout the world (Christians, Uyghurs...), the same is true for atheists, agnostics and those who are indifferent to religions, who are often discriminated, threatened with imprisonment or even death.

The secular associations strongly hope that Mr. van Daele will maintain the equal treatment of all human beings and fight against all discriminations based on religious or philosophical convictions. They declare their willingness to cooperate with him, confident that he will listen to their request for an expanded mission.

Signatories

Association Européenne de la Pensée Libre (AEPL)

EGALÉ (Égalité-Laïcité-Europe)

Contact

Martine Cerf, Secretary General of EGALÉ, secretairegene@egale.eu

Guy T'hooft, President of the AEPL, info@aepl.eu

